AMBASSADE INFOS

N°22

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE
AU KENYA

AOÛT 2016

SOMMAIRE :

- **Message de l'Ambassadeur** *J'ai été nommé ...*
- **Inscription en ligne sur le Registre....**
- **2017, année électorale** *... peut-être quelques démarches*
- **Fièvre jaune** *... contrôles accrus aux frontières*
- **Contracter un PACS** *en 3 questions…*
- **Visas pour l'Ouganda** *Visa électronique*
- ***Dernière minute*** *seconde campagne de bourses scolaires*
- ***Signalez vos changement de situation*** *2017, année électorale*

Message de l'Ambassadeur

Chers compatriotes,

J'ai été nommé directeur d'Afrique et de l'océan Indien au Ministère des Affaires étrangères lors du dernier Conseil des Ministres et devrai donc quitter Nairobi dans les prochaines semaines.

J'ai eu la chance d'être témoin pendant trois ans des transformations profondes de notre pays d'accueil. J'ai par ailleurs acquis la conviction que nous pouvions aussi en être des acteurs dans la mesure où nos partenaires kenyans apprécient la France et les Français.

La visite à Nairobi, cette semaine, de Mr Jean-Marc Ayrault, la première d'un Ministre des affaires étrangère depuis 15 ans, est venu consacrer une « *affinité forte et croissante* » selon les propres mots du Président Kenyatta.

Mon successeur a déjà été désigné et sa candidature présentée pour agrément aux autorités kenyanes.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé de sa nomination effective et de mon départ.

Cordialement

Rémi Maréchaux

Ambassadeur de France au Kenya

Inscription en ligne sur le Registre….

Il est dorénavant possible d'effectuer de chez vous votre inscription ou les modifications au Registre des Français établis à l'étranger. Cela peut se faire à partir du site www.service-public.fr. Moins de vingt minutes suffisent pour remplir le formulaire en ligne et envoyer les images de trois documents : passeport ou carte d'identité, justificatif de résidence dans le pays et photographie d'identité.

Si l'inscription n'est pas obligatoire, elle est fortement recommandée. Elle est utile car elle facilite vos démarches administratives et permet une meilleure connaissance de notre communauté établie au Kenya. Vous pouvez en outre vous inscrire sur la liste électorale ou d'actualiser votre situation.

En cas de départ du Kenya, n'oubliez pas de demander votre radiation de la liste électorale consulaire pour pouvoir voter en France l'an prochain. 25 000 de nos concitoyens avaient omis de le faire en 2014 et n'ont pas toujours pu participer aux élections européennes.

Adresse : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33307

2017… année électorale

En France

2017 sera l'année de l'élection présidentielle et des élections législatives. Veillez si vous arrivez au Kenya à demander votre inscription sur la liste électorale avant le 31 décembre 2016 et, si vous quittez le pays, à demander votre radiation avant la même date.

Au Kenya

2017 sera l'année des élections générales (présidentielle, législatives, sénatoriales…). A cette occasion, nous vous demandons d'inscrire vos coordonnées GPS . Ceci est très facile à faire à partir de l'onglet « Adresse » de votre fiche d'inscription figurant sur le Registre www.service-public.fr.

Fièvre jaune

L'épidémie de fièvre jaune, qui a débuté en Angola fin 2015, concerne désormais la République démocratique du Congo (RDC) et l'Ouganda. Les campagnes de vaccination ne sont pas parvenues, pour l'instant, à contenir la propagation du virus. Des cas de fièvre jaune liés à la situation en Angola ont été rapportés en RDC dès le mois de mars 2016. Le 20 juin, il a annoncé officiellement que le pays était entré en situation d'épidémie. Le nombre total de cas suspects est désormais de 1 106, parmi lesquels 68 cas confirmés et 75 morts. Une épidémie de fièvre jaune sévit également en Ouganda : depuis le 1er juin, 68 cas suspects ont été constatés dans le pays et 7 ont été confirmés.

Les contrôles sont donc très sévères aux frontières du Kenya. Ayez votre carnet de vaccination avec vous lors d'un voyage en dehors du Kenya.

Contracter un PACS au Kenya en 3 questions

Où s'adresser ?

La déclaration conjointe est effectuée auprès de l'ambassade de France à Nairobi. Le partenariat enregistré sera soumis à la loi française (conditions, effets, dissolution). La loi applicable est celle de l'autorité qui procède à l'enregistrement.

Qui ?

Tout Français vivant hors de France peut conclure un pacs avec un(e) autre Français(e) ou un(e) étranger(e).

Comment ?

• Vous devrez justifier de votre identité, nationalité, état civil, lieu de résidence, ainsi que de l'absence de lien de parenté et d'empêchement à conclure un pacs.

• Le pacs suppose qu'une convention sur l'organisation de votre vie commune 9 (patrimoine, gestion de vos biens…) soit rédigée (en français, en 2 exemplaires originaux) et signée par les deux partenaires.

• L'agent diplomatique enregistre votre déclaration et délivre à chacun une attestation. Il fait procéder aux formalités de publicité : le pacs est mentionné en marge de l'acte de naissance avec indication de l'identité de l'autre partenaire, par l'officier de l'état civil du lieu de naissance, ou, pour les Français nés à l'étranger, par celui du service central de l'état civil de Nantes.

• Pour les personnes de nationalité étrangère nées à l'étranger, cette information est portée sur un registre tenu au greffe du tribunal de grande instance de Paris.

Visa pour l'Ouganda

L'Ouganda vient de mettre en place un visa électronique. Une tolérance a existé jusqu'à la fin du mois de juillet mais dorénavant les voyageurs sont visa électronique seront refusés à l'embarquement.

https://visas.immigration.go.ug/

https://visas.immigration.go.ug/#/help

A moins, bien évidemment, d'utiliser la procédure réservée aux résidants au Kenya d'« Interstate pass » décrite dans « Ambassade infos n°14 » .

Cependant, pour une période transitoire dont l'issue n'est toujours pas définie, il sera possible d'obtenir des visas à l'arrivée à l'aéroport.

Dernière minute

La seconde campagne de bourses pour l'année scolaire 2016/2017 est ouverte. Ces bourses sont réservées aux enfants fréquentant un établissement homologué par le ministère de l'Éducation nationale (au Kenya, uniquement le Lycée Denis Diderot) .

Les familles nouvellement arrivées au Kenya et les familles dont la précédente demande a été ajournée à la précédente commission doivent s'adresser au secrétariat du lycée ou au consulat pour retirer les dossiers.

Date limite de dépôt : Jeudi 6 octobre à 17 heures

CONTACTS

AMBASSADE DE FRANCE	Services économiques	Lycée et Alliances françaises
Barclays Plaza POBox 41784 00100 Nairobi Tél : +254 20 277 8000 **Permanence consulaire / numéro d'urgence :** +254 733 682 231 **Adresse électronique :** amba-france.nairobi@diplomatie.gouv.fr **Consul honoraire à Mombasa** : M. Mohammed RAMAZANI **Kwa Shibu Road/Moi Avenue** mramazani09@gmail.com	**Service économique régional** Ambank House, 14th floor University Way, PO Box 30 374 - 00100 Nairobi Tél. : + 254 20 22 93 000 Courriel : nairobi @ dgtresor.gouv.fr www.tresor.economie.gouv.fr/se/kenya **Business France** Ambank House, 14th floor University Way, P.O. Box 30 374 – 00100 Nairobi Tél : + 254 20 22 93 000 Courriel : nairobi@businessfrance.fr Retrouvez-nous sur internet www.ambafrance-ke.org	**Lycée Denis Diderot** **POBox 47525** **00100 Nairobi** **Tel : +254** 20 2437714 **Secrétariat: secretariat@diderot.ac.ke, infoprimaire@diderot.ac.ke** **Alliance Nairobi : Loita/Monrovia Street—P.O. Box 45475-00100 GPO NAIROBI** **info@alliancefrnairobi.org** **classes@alliancefrnairobi.org** **www.afkenya.or.ke** **Alliance Mombasa : P.O. Box 99544 – 80107 MOMBASA** **Tel. 0704 448 592** **Moyne Drive, Nyali** (route principale vers Nyali Beach après la station de police de Nyali, à côté de la Busy bee School) Annexe : **Kwa Shibu Road** (centre-ville) director@alliancefrmombasa.co.ke **Alliance Kisumu : Jomo Kenyatta Avenue, Varsity Plaza—Office 4D, 4th floor.** KISUMU Téléphone: 0731 642 723 / 0712 904 928 alliancekisumu@alliancefrnairobi.org **Alliance Eldoret : Zion Mall, Block C, 2nd Floor Off Uganda road.** **P. O. Box 4884, 30100 ELDORET** allianceeldoret@alliancefrnairobi.org

SIGNALEZ NOUS VOS CHANGEMENTS DE SITUATION !

Vous recevez « Ambassade Infos » car vous figurez au Registre des Français résidant à l'étranger. Il est important que nous ayons des listes à jour : merci de signaler votre départ et, en cas d'un quelconque changement dans votre situation, n'hésitez pas, muni de votre NUMIC, à modifier votre dossier dans www.service-public.fr.

Cela est particulièrement important pour votre participation aux élections de l'an prochain : en cas de départ du Kenya et maintien sur la liste électorale consulaire, vous ne pourrez exercer votre devoir citoyen.

C'est également en cas de changement de domicile au Kenya : 2017 sera une année électorale ici aussi.